



HAL
open science

Master Théorie, histoire et méthodes de l'économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Théorie, histoire et méthodes de l'économie. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02040085

HAL Id: hceres-02040085

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040085>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Théories, histoire et méthodes de
l'économie (THEME)

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Théories, histoire et méthodes de l'économie (THEME)

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande N° S3MA140006085

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques, Centre Pierre Mendès-France ; Centre Panthéon ; Centre Sorbonne)

- Délocalisation(s) éventuelles: /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention *Théorie, histoire et méthodes de l'économie* (THEME) a pour objectif le développement de compétences d'économistes et une attitude réflexive sur l'économie ; il y a d'autres disciplines mobilisées comme l'histoire, la philosophie, la sociologie. La première année de master (M1) se structure en trois parcours (*Théories, histoire ; Préparation aux concours ; Sociologie*) et comporte deux unités d'enseignement (UE) de tronc-commun et deux UE thématiques orientant vers les spécialités. En seconde année de master (M2), la formation compte six spécialités, dont deux à finalité recherche : *Histoire de la pensée économique* (HPE), *Epistémologie et philosophie de l'économie* (EPE), une à finalité indifférenciée : *Etudes et recherches économiques et sociales* (ERES), et trois spécialités à vocation professionnelle : *Communication et information économiques* (CIE) ; *Métiers de la formation en sciences économiques et sociales et en économie-gestion* (FSESG) (qui ne fait pas l'objet ici d'une évaluation) ; *Protection sociale complémentaire* (PSC). Les spécialités à finalité recherche conduisent à trois types de débouchés : le doctorat, la formation, l'édition et l'information. Les spécialités à finalité professionnelle conduisent aux métiers de l'enseignement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et agrégation), aux métiers de la communication économique, au secteur de la protection sociale et la spécialité ERES aux fonctions de chargés d'études.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention THEME possède une tradition scientifique ancienne à l'Université Paris 1 en particulier en histoire de la pensée économique, en épistémologie et en économie du travail. Par rapport aux autres spécialités et mentions de l'université, sa structure et son approche sont nettement plus pluridisciplinaires avec des unités d'enseignement et des parcours qui associent la sociologie, la philosophie et l'histoire. La mention veut apporter des compétences propres en économie. Elle bénéficie de spécialités bien positionnées et reconnues dans leur champ d'intervention, pour certaines innovantes (CIE et EPE). Au niveau de la mention, peu de dispositifs d'acquisition de compétences préprofessionnelles existent. Ils sont cependant présents au niveau des spécialités. Il n'y a pas référence explicite à des compétences additionnelles et transversales. Elles relèvent semble-t-il de la politique générale de l'établissement au niveau des langues étrangères et de l'informatique. Les modalités pédagogiques sont différenciées selon les spécialités. Les contenus des cours sont peu décrits, seuls les intitulés sont fournis, mais ceux-ci semblent cohérents par rapport aux objectifs de la formation. Des efforts de restructuration importants ont été réalisés, mais ne suffisent pas toutefois à donner à la mention toute la cohérence globale nécessaire, en particulier parce que celle-ci ne semble pas avoir de fonctionnement propre. Les spécialités fortement identifiées sont celles dont la visibilité domine. La question posée est celle de l'identité de la mention, de sa reconnaissance en tant que telle.

La structure de la formation est assez complexe avec un M1 composé de trois parcours et six spécialités de M2, qui fonctionnent de manière très indépendante. La spécialité *Communication et informations économiques* n'emprunte pratiquement rien à l'orientation générale de la mention ce qui pose la question de sa place en son sein. Les spécialités ont une structure et organisation propres, y compris lorsque la finalité est commune. Les relations et partenariats internationaux sont présents pour la spécialité de l'histoire de la pensée économique, épistémologie philosophie économique avec un projet de double diplôme, mais pas dans les spécialités professionnelles. Les mutualisations sont fortes en M1, en particulier pour les unités d'enseignement obligatoires, où il y a un effort de mutualisation entre les différentes mentions en économie pour les cours fondamentaux. On peut relever toutefois une certaine confusion concernant le terme de mutualisation, notamment pour les établissements qui conventionnent la spécialité en *Histoire de la pensée économique* puisqu'il s'agit en fait d'un cofinancement.

Les données disponibles n'existent pour le M1 que depuis 2010. La formation ne compte que 53 inscrits en 2011-2012. Il n'y a pas d'analyse de la composition des flux étudiants en dehors de l'origine géographique. Le devenir des diplômés ne fait pas l'objet d'analyse, ni de présentation de tableau particulier en ce qui concerne les spécialités professionnelles. Le taux de réussite en M1 est supérieur à deux tiers. En M2, il était faible pendant le précédent quadriennal (de 41 à 66 %), mais s'est relevé en 2010-2011 à 72 %. L'effectif prévisionnel pour la durée du prochain contrat ne se réfère qu'à l'année 2011-2012. Il ne s'inscrit pas dans une progression et semble à cet égard relativement optimiste et formel. La prise en compte des observations de l'AERES lors du précédent contrat fait l'objet d'une analyse très détaillée dans le dossier. Si l'on peut ne pas partager la totalité des réponses apportées aux observations, celles-ci ont toutefois largement été prises en compte. L'exigence d'internationalisation reste partielle, le véritable enjeu pour l'équipe pédagogique est le passage à l'enseignement en anglais pour les 2/3 des cours dans certaines spécialités recherche.

L'équipe pédagogique du M1 comprend sept professeurs, 14 maîtres de conférences et deux professeurs agrégés du secondaire (PRAG). Le soutien administratif à la mention n'est pas renseigné. Il n'y a pas de professionnels au niveau de la 1^{ère} année du master. L'évaluation des enseignements se fait au niveau des spécialités, chacune ayant ses modalités propres. Il n'y a pas de modalités d'évaluation indiquées au niveau de la 1^{ère} année de M1. Les spécialités professionnelles s'appuient sur des conseils de perfectionnement avec des objectifs et des procédures différentes. Les annexes descriptives au diplôme ne sont disponibles que pour les spécialités CIE et FSESG. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont complètes et très bien renseignées. La démarche d'autoévaluation a été mise en œuvre à partir de novembre 2011 à travers un questionnaire adressé aux responsables de mention et de spécialités. Globalement, des modifications importantes ont été apportées. Elles constituent un progrès, mais elles ne règlent pas complètement les difficultés soulevées dans le précédent contrat.

- Points forts :

- L'adossement recherche est de haut niveau.
- La mention s'appuie sur certaines spécialités reconnues et innovantes.
- L'équipe pédagogique est forte et reconnue.



- Points faibles :
 - La mention est encore trop complexe, ce qui crée une identité peu affirmée.
 - La mention apparaît comme une coquille portant des spécialités très autonomes.
 - L'internationalisation est encore insuffisante.
 - Il existe un faible suivi de l'insertion des diplômés et une absence d'analyse des compétences à acquérir.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en œuvre une véritable direction collégiale de la mention. Un fonctionnement régulier de cette direction pourrait être un préalable à la définition d'une identité collective et d'une stratégie efficace, à l'utilisation d'indicateurs. Une analyse poussée de ces derniers paraît incontournable. L'internationalisation devrait être plus développée. Un parcours en anglais au sein du M1 pourrait y aider. Un meilleur suivi de l'insertion pourrait également être mis en place au niveau de la mention (et de l'établissement ?).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Histoire de la pensée économique (HPE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques ; Centre Pierre Mendès-France)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

- Université d'Evry Val d'Essonne,
- Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis,
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Paris 10
- ENS Cachan
- Université Paris Dauphine (Paris 9)

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité HPE est une formation spécialisée en histoire de la pensée économique. L'acquisition des connaissances se fait par séminaires thématiques et rédaction d'un mémoire de recherche. L'objectif est de former à la recherche par la recherche pour permettre aux étudiants de poursuivre en doctorat dans le champ de la spécialité. Suite à une co-habilitation de la formation avec six autres établissements (Paris 2, Paris 10, Ecole normale supérieure (ENS) Cachan, Paris Dauphine, Paris 8 et Evry), cette spécialité est la seule spécialité à Paris à proposer une formation à la recherche en histoire de la pensée économique.

- Appréciation :

La spécialité dispose d'une équipe pédagogique de haut niveau et d'une position qui lui permet de fédérer des établissements de la région parisienne. L'adossement à la recherche est de grande qualité. La structure pédagogique couvre un vaste domaine. Les objectifs sont d'offrir une formation en accord avec les tendances actuelles de la recherche en histoire de la pensée économique sur une base internationale. La proclamation de la spécialité comme étant la seule en Europe de ce niveau n'est vraie que partiellement, il reste à concrétiser cette ambition. L'accueil des professeurs invités est un point fort, la place des étudiants étrangers reste très limitée. Il n'y a pas de formation continue, ni d'analyse du devenir des diplômés. La maquette pédagogique de cette spécialité est tout à fait cohérente avec les objectifs de la spécialité. La spécialité HPE a noué deux accords d'accueil d'étudiants étrangers : l'un avec l'Université de Macerata (Italie) et l'autre avec l'Université de Lausanne (Suisse). Le taux de poursuite en doctorat oscille entre 25 % et 44 %, ce qui équivaut à deux à quatre inscriptions en thèse. La spécialité est en outre bien pilotée.

- Points forts :

- La spécialité dispose d'enseignants-chercheurs reconnus.
- La spécialité est co-habilitée entre plusieurs établissements, assurant ainsi une masse critique, fédérant des chercheurs reconnus et dispose d'un potentiel de développement.
- Le projet pédagogique est de qualité.

- Points faibles :

- L'ambition proclamée d'être la première spécialité de ce niveau à l'échelle européenne n'est pas accompagnée des moyens à même de la réaliser. L'ambition internationale ne s'accompagne pas de la mise en œuvre d'un parcours en anglais au sein de la spécialité. Les partenariats ne sont pas complètement structurés.



- L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse n'est pas prise en compte dans le dossier.
- Les effectifs sont encore faibles en M1 et souffrent d'une visibilité insuffisante de la mention.

Recommandations pour l'établissement

La réalisation de la dimension internationale de la formation pourrait se traduire par la mise en œuvre d'un parcours en anglais construit progressivement sur les trois prochaines années et qui permettrait véritablement d'attirer des étudiants venant de l'ensemble des pays européens et du continent nord-américain. Sans cette mise en œuvre, le potentiel de développement de la spécialité risque de n'être qu'imparfaitement exploité. La spécialité souhaite développer un projet Erasmus Mundus. Cela constituerait une bonne piste dans cette voie. L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse devrait être rapidement identifiée par une enquête sur la base des indicateurs. Les effectifs restent trop limités et devraient amener à donner une plus forte visibilité à la spécialité et à ses débouchés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Epistémologie et philosophie de l'économie (EPE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Université de Pise (Italie)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Possibilité d'obtenir conjointement deux diplômes de master recherche, l'un délivré par l'Université Paris 1 et l'autre par l'Université de Pise.

- Présentation de la spécialité :

Cette formation a pour objectif de former des économistes généralistes capables de conduire une réflexion approfondie sur l'état actuel de la théorie économique, de ses instruments et de ses domaines d'application. La spécialité mobilise d'autres disciplines : les sciences cognitives, la psychologie, la philosophie politique, la sociologie, l'anthropologie, etc. Les étudiants suivent 10 à 12 séminaires thématiques, un séminaire d'introduction à la recherche, et un ensemble de cours et de conférences donnés par des professeurs invités.

- Appréciation :

La spécialité présente une très forte originalité et les garanties d'un développement d'excellence et mérite à ce titre d'être soutenue. Toutefois le point faible reste celui du public visé. Le dossier n'explique pas clairement les compétences acquises. Leur définition et celle des connaissances attendues sont absolument nécessaires pour l'insertion professionnelle des étudiants. Il n'y a pas de prise en compte de la formation continue. Le public des professeurs de philosophie, de sciences économiques et sociales de l'enseignement secondaire pourrait alimenter la spécialité de deux à cinq étudiants chaque année. Les relations internationales de la spécialité sont de qualité avec le double diplôme à l'Université de Pise (qui reste à finaliser), avec le partenariat avec l'Université de Keele et les échanges de cours, enfin avec des liens avec l'Université de Lausanne. Les diplômés s'inscrivent en thèse dans une forte proportion. Même dans ce cas, on pouvait attendre du dossier une analyse plus précise de l'insertion des étudiants dans les organismes internationaux. L'équipe pédagogique est constituée exclusivement de Professeurs des universités. Les effectifs de la spécialité sont faibles (autour d'une dizaine, 14 au maximum).

- Points forts :

- Forte originalité de la spécialité qui s'appuie sur une multidisciplinarité.
- L'équipe pédagogique est de haut niveau.
- Le taux de poursuite en thèse est élevé.
- Il existe un projet de double diplôme.

- Points faibles :

- Les effectifs sont trop réduits.
- La vision internationale est encore imparfaitement assumée.
- Les liens avec l'autre spécialité recherche (HPE) sont insuffisants.
- Il n'y a pas d'étudiants inscrits en formation continue.

Recommandations pour l'établissement

L'accroissement des effectifs et leur stabilisation pourraient être assurés par une internationalisation plus poussée de la spécialité, ce qui signifierait de créer en son sein un parcours équivalent à celui de l'Université de Pise où tous les cours sont en anglais. La formation continue pourrait être ouverte sur deux ans avec aménagement des horaires aux enseignants du second degré en philosophie et en sciences économiques et sociales.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Etudes et recherches économiques et sociales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques et Centre Pierre Mendès France)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes et recherches économiques et sociales* (ERES) appartient aux deux mentions : *Travail et études sociales* et *Théorie, histoire et méthodes de l'économie*. Elle a une double vocation : recherche et professionnelle (en formation initiale). Elle se structure en deux parcours : un parcours *Chargé d'études économiques et sociales* bi-disciplinaire (économie et sociologie) et un parcours *Economie du travail, de l'emploi et de la protection sociale*. A l'issue de la spécialité ERES, les étudiants doivent être capables de mener des analyses économiques à l'aide de méthodologies appropriées.

- Appréciation :

Cette spécialité est le fruit d'une restructuration de formations préexistantes et est organisée en deux parcours et deux options. La maquette pédagogique associée est encore parfois difficilement lisible. Elle se compose d'un tronc commun au 1^{er} semestre de M2 centré sur les outils et d'enseignements bi-disciplinaires optionnels par parcours. Le choix d'un mémoire ou d'un stage permet ensuite de définir si la formation est à vocation recherche ou professionnelle. La spécialité peut s'appuyer sur deux laboratoires reconnus : l'un en économie (Centre d'Economie de la Sorbonne) et l'autre en sociologie (Centre Européen de Sociologie et de Science Politique).

Plus globalement, la spécialité n'est pas encore complètement en place : seul un parcours existe et seulement depuis un an. Il est donc difficile d'évaluer l'insertion professionnelle à l'issue de cette nouvelle formation.

On s'interroge surtout sur le positionnement de cette spécialité tant à l'intérieur de la mention *Travail et études sociales* que dans la mention *Théorie, histoire et méthodes de l'économie*, du fait de redondances qui peuvent être constatées avec d'autres spécialités. La spécialité ne dispose pas d'ouverture à l'international et n'est pas ouverte aux publics spécifiques (formation continue, apprentissage).

- Point fort ::

- La spécialité s'appuie sur des enseignements bi-disciplinaires.

- Points faibles :

- L'organisation est complexe (deux parcours + deux options : recherche ou professionnel).
- Le positionnement de la spécialité pose question, ainsi que son intitulé très large.
- La spécialité ne dispose pas d'ouverture à l'international et n'est pas ouverte à la formation continue.

Recommandations pour l'établissement

Le positionnement de la spécialité au sein de l'établissement devrait être amélioré. Une restructuration de la formation est peut-être à étudier de manière à rendre plus visible son apport à l'offre de formation globale.

L'ouverture à l'international et aux publics spécifiques devrait être mise en place.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Métiers de la formation en sciences économiques et sociales et en économie et gestion (FSESG)

L'AERES n'évalue pas les formations « métiers de l'enseignement ».



Communication et information économiques (CIE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques ; Centre Pierre Mendès-France)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité CIE est à vocation professionnelle. L'objectif est de former des professionnels qui puissent s'intégrer dans les départements de communication institutionnelle des grandes entreprises, des banques et des organismes internationaux. Sont visés également les médias économiques et financiers et les entreprises de communication. À l'issue de la formation CIE, les étudiants doivent avoir des connaissances dans trois domaines particuliers : les enjeux économiques internationaux, la communication et le journalisme économique (notamment les techniques nécessaires à ces deux métiers).

- Appréciation :

La formation professionnelle est solide. Elle se fait par l'intermédiaire des séminaires organisés par les professionnels et par le biais des stages qui se réalisent dans les secteurs d'activités visés (journaux, cabinets de consulting, grandes entreprises, etc.). La spécialité ne dispense pas de cours de langue, mais des séminaires sont en langue étrangère (anglais ou espagnol) et d'autres sont dispensés par des intervenants étrangers. Le taux de sélection à l'entrée de la formation est fort. Les taux de réussite sont supérieurs à 75 %. Le dossier laisse toutefois apparaître des informations contradictoires sur les effectifs entre le dossier lui-même et les tableaux statistiques. Un conseil de perfectionnement, dit d'orientation, est en place. Un réseau des anciens a aussi été constitué. Les recherches menées en particulier sur le rôle de l'économie dans les débats politiques et son vocabulaire auraient pu être mobilisées. La spécialité n'a pas mis en place de dispositifs de formation continue. Or, une telle opportunité existe véritablement. Il n'y a pas de relations internationales, alors que la presse dans ce secteur a une vocation directement internationale qui justifierait des accords de coopération.

- Points forts :

- La spécialité propose une formation originale pour des économistes, répondant à une vraie demande sociale.
- La formation est attractive.
- La professionnalisation est de qualité.

- Points faibles :

- La spécialité n'est pas encore ouverte à la formation continue.
- La spécialité n'est pas ouverte à l'international.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité pourrait renforcer son attractivité en développant la formation continue, voire l'apprentissage. Le développement des relations internationales pourrait aussi assurer de nouveaux débouchés aux étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Protection sociale complémentaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (centre Pierre Mendès France et Centre d'éducation permanente)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Protection sociale complémentaire* a pour objectif de préparer aux différents métiers de la protection sociale complémentaire (métiers d'encadrement, d'expertise économique, de marketing, etc.). Cette spécialité, à vocation professionnelle, s'adresse essentiellement à des professionnels en formation continue qui désirent se former aux spécificités du secteur de l'assurance et des mutuelles. Elle est rattachée à deux mentions : *Travail et études sociales* et *Théorie, histoire et méthodes de l'économie* (THEME).

- Appréciation :

La spécialité *Protection sociale complémentaire* est une formation professionnalisante à destination majoritairement d'un public en formation continue en collaboration avec la fédération de la Mutualité Française. Pour s'adapter à ce public, les enseignements sont donc concentrés sur deux jours tous les 15 jours et se structurent autour d'unités d'enseignements disciplinaires et d'unités d'enseignements transversaux et méthodologiques.

Malgré l'accueil d'un public en formation continue, l'attractivité de la spécialité pose question en raison de la diminution continue des effectifs. Ainsi, la spécialité peine à recruter des étudiants en formation continue, alors qu'ils représentent jusqu'à 75 % des effectifs. Le positionnement de la formation, c'est-à-dire une formation permettant davantage aux étudiants de se spécialiser sur un secteur d'activité et non pas en termes de compétences précises de management et d'encadrement par exemple (alors que c'est un des objectifs de la spécialité) pourrait être revu. Son positionnement dans l'offre de l'établissement interroge également, en raison de son appartenance à la mention THEME.

- Point fort :

- La spécialité est ouverte au public en formation continue.

- Points faibles :

- Les effectifs sont réduits et en baisse.
- L'adéquation entre les objectifs et les compétences acquises durant la formation n'est pas très claire.
- La spécialité appartient aussi à la mention THEME de l'établissement ce qui nuit à la lisibilité de l'offre de formation.

Recommandations pour l'établissement

En raison de la baisse continue des effectifs, l'établissement devrait analyser les besoins du public en formation continue visée, mais aussi ceux des étudiants en formation initiale afin de mieux positionner la formation en termes de métiers visés. Plus globalement, le positionnement de cette spécialité dans l'offre globale de formation de l'établissement devrait être clarifié. Son appartenance à la mention THEME ne paraît pas justifiée. La spécialité rentre également en concurrence avec une spécialité du sous-domaine Droit.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

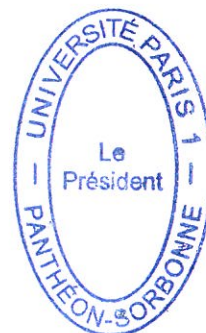
Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande N° S3MA140006085

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Théories, histoire et méthodes de l'économie (THEME)

Spécialités pour lesquelles une réponse est apportée :

- Histoire de la pensée économique (HPE),
- Epistémologie et philosophie de l'économie (EPE),
- Chargé d'études économiques et sociales (CEES) [*anciennement* Etudes et recherches économiques et sociales (ERES)],
- Communication et information économiques (CIE),
- Protection sociale complémentaire (PSC).

La spécialité

- Formateurs en Sciences Economiques et Sociales et en Economie-Gestion (FSESG)

n'a pas fait l'objet d'une évaluation par l'AERES.

Nous prenons acte avec plaisir des points forts de la mention THEME signalés dans le rapport de l'AERES : a) la qualité de l'adossé recherche ; b) le caractère innovant et la reconnaissance dont bénéficient des spécialités de THEME ; c) la force et, là encore, la reconnaissance de son équipe pédagogique.

Les points faibles relevés, ainsi que les recommandations qui en résultent, concernent quatre catégories de questions que l'on abordera successivement.

1. L'identité et la visibilité d'une mention dont la complexité structurelle est signalée

D'un point de vue pédagogique et scientifique, l'identité de THEME tient à la dimension réflexive de ses spécialités. Cette dimension réflexive s'exprime à travers une mise en perspective historique du savoir économique (HPE), une investigation sur ses méthodes et sa portée philosophique (EPE), sa transmission (CIE, FSESG) et son utilisation à des fins d'expertise (CEES, PSC). Elle débouche donc sur une articulation avec d'autres disciplines relevant des sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, philosophie, gestion, droit). Le type de complexité qui en résulte ne découle donc pas d'un parti-pris organisationnel discutable, mais de la nature même d'un projet pédagogique et scientifique : une conjonction originale, dans le paysage académique, entre *réflexivité* et *pluridisciplinarité*.

D'un point de vue organisationnel, l'AERES souligne la complexité supposée d'une mention qui regrouperait 3 « parcours » en M1 et 6 spécialités en M2. Ce décompte prend en considération la préparation aux concours de l'enseignement (1 parcours de M1 et 1 spécialité de M2) qui n'est pas de sa compétence et n'est pas soumis à son évaluation – comme, au demeurant, le rapport le signale dans sa partie consacrée à l'examen individuel des différentes spécialités. Les spécialités de M2 finalisent l'ensemble de la mention et à ce titre, jouent en effet un rôle déterminant sur la structure de la mention en M1. Loin d'être composé de « parcours » indépendants, ce dernier est constitué par 1 parcours et 1

programme optionnel permettant d'acquérir une compétence additionnelle en sociologie, si bien que les étudiants concernés ont plus des deux tiers des enseignements en commun. En M2, les spécialités restent ouvertes les unes sur les autres à travers les possibilités, offertes aux étudiants, de suivre des enseignements proposés par d'autres spécialités de THEME et de se retrouver dans les mêmes adossements recherche. Nous notons cependant que ces ouvertures internes à la mention gagneraient à être rendues plus apparentes. Enfin, ce que l'AERES signale comme une « confusion concernant le terme mutualisation », qui recouvrirait un cofinancement par des établissements cohabilités, est la contrepartie financière (effectivement favorable) de la mise en place d'une offre d'enseignements dont la diversité est sans véritable équivalent au niveau international.

Résultat d'un projet pédagogique et scientifique s'appuyant sur la réflexivité et la pluridisciplinarité, l'identité de la mention THEME s'exprime à travers un M1 transparent (1 parcours et 1 programme optionnel d'ouverture disciplinaire préparant à certains M2) et un M2 constitué de spécialités fortement charpentées, à travers leurs positionnements scientifiques et professionnels.

2. L'internationalisation, inégale selon les spécialités

Le rapport signale que l'internationalisation reste insuffisante. Il est exact qu'elle a été pensée de façon inégale selon les spécialités et concerne prioritairement les M2. Bien que certains éléments soient irréductibles en ce qu'ils concernent des champs disciplinaires distincts, il est en effet souhaitable d'homogénéiser les pratiques internes à la mention et d'en étendre l'application au M1. Au-delà de l'extension des cours en anglais, qui devrait être mise en place au cours du contrat quinquennal à venir, le Conseil du master THEME souhaite mettre en place un dispositif permettant aux étudiants de valider un semestre, soit en M1, soit en M2, au sein d'une université étrangère avec laquelle nous avons déjà un partenariat.

3. La mise en place d'indicateurs et le suivi des diplômés

La définition des indicateurs, leur exploitation et leur suivi ont été jusqu'à présent du ressort de l'établissement, la mention THEME ne disposant d'aucune ressource spécifique lui permettant d'accomplir cette tâche de façon indépendante. Nous nous sommes toutefois efforcés de rassembler des informations spécifiques, indisponibles pour l'administration de Paris 1, permettant d'améliorer l'interprétation de certains indicateurs : données relatives aux étudiants inscrits dans les établissements cohabilités ; réussites aux concours de l'enseignement (non évalué par l'AERES). En s'appuyant sur les équipes de recherche du master, le Conseil du master THEME projette cependant de mettre en œuvre une procédure mutualisée permettant de recueillir et d'exploiter les informations concernant le devenir des diplômés des différents M2.

4. La gouvernance de la mention

Le Conseil de la mention THEME a décidé de mettre en place les modifications institutionnelles permettant a) d'accroître la collégialité des processus décisionnels et d'en améliorer le calendrier ; b) d'étendre ses compétences à un suivi systématique du M1.

Spécialité : Histoire de la pensée économique (HPE)

Les demandes adressées au M2HPE font état avec justesse d'une nécessité de développement international du diplôme. Des négociations sont en cours avec l'université Rome 3 pour établir une convention permettant aux étudiants des masters HPE (Paris 1) et Economie Politique (Rome 3) un séjour d'un semestre dans chaque université. Cette convention suppose, évidemment, que les séminaires aient lieu en anglais. Une ouverture d'au moins la moitié des séminaires du master en anglais est donc projetée. Cette convention serait un préalable à un master Erasmus Mundus impliquant deux pôles constitués, en France, par les établissements de la région parisienne cohabitant le master, en Italie, par les trois universités de Rome, auxquels pourraient s'ajouter un ou plusieurs établissements européens avec lequel nous entretenons un partenariat, comme ceux qui sont engagés dans l'Université d'Eté d'Histoire de la Pensée Economique.

La question du suivi des étudiants après leur diplôme, relevée dans le rapport de l'AERES, devrait faire l'objet d'une résolution au niveau de la mention de THEME, en s'appuyant sur les ressources administratives mobilisées à cette occasion.

Spécialité : Epistémologie et philosophie de l'économie (EPE)

L'équipe responsable du master recherche ESH (futur master recherche EPE) a pris connaissance avec le plus grand intérêt des remarques de l'AERES et peut apporter les points suivants d'éclaircissement sur les questions et les suggestions du comité d'experts qui concernent : 1. l'internationalisation de la formation ; 2. le pilotage de la formation ; 3. la poursuite de l'effort mené en direction de la formation continue ; 4. la poursuite de l'effort destiné à accroître les effectifs du master ; 5. l'établissement d'une liste de connaissances, attendues et acquises, plus explicite ; 6. le suivi de l'avenir professionnel des étudiants.

1. Une nécessaire internationalisation de la formation :

Des démarches sont en cours auprès de plusieurs universités européennes qui offrent le même type de cursus pour mettre en place un réseau d'échanges d'étudiants pour un semestre au niveau de la 2^e année de master. Ces étudiants feront l'objet d'un accueil personnalisé qui conduira à leur proposer de suivre les 4 ou 5 enseignements qui correspondent le mieux à leur formation au cours de ce semestre. La liste des universités qui sont d'ores et déjà prêtes à participer à ce réseau d'échanges est la suivante :

- Keele University, Grande Bretagne (correspondant du master EPE: Prof. Matthias Klaes),
- Universität Oldenburg, Allemagne (correspondant du master EPE: Prof. Dr. Hans-Michael Trautwein),
- Universität Hohenheim, Allemagne (correspondant du master EPE: Prof. Dr. Harald Hagemann),
- National Research University Higher School of Economics, Moscou, Russie (correspondant du master EPE: Prof. Vladimir S. Avtonomov),
- St. Petersburg State University, Russie (correspondant du master ESH: Ass. Prof. Danila Raskov),
- Université de Rome 3 Italie (correspondant du master EPE: Prof. Fabio Masini),
- Université de Pise, Italie (correspondant du master EPE: Prof. Marco Guidi),
- Universidad Complutense, Madrid, Espagne (correspondante du master ESH: Prof. Estrella Trincado Aznar),

- Université de Lausanne, Suisse (correspondant du master EPE : Prof. Roberto Baranzini),
- University of Oslo, Norvège (correspondant du master EPE: Prof. Olav Bjerkholt).

Ce programme d'échanges sera financé par une ligne budgétaire du programme « Erasmus » spécialement dédiée aux étudiants du master EPE: une première prise de contact a eu lieu dans ce sens avec le Bureau Erasmus de la Maison Internationale de l'Université Paris 1.

2. et 3. Le pilotage de la formation et la poursuite de l'effort mené en direction de la formation continue

La gouvernance du master peut, en effet, être améliorée et l'équipe de direction du master va, dès la rentrée prochaine, mettre en œuvre les deux principales recommandations des experts de l'AERES :

2. Le pilotage de la formation :

La première mesure concerne la mise en place d'un « Conseil de perfectionnement » du master, comprenant : 1. les responsables des cours et séminaires proposés par le master ; 2. les responsables des UFR de Paris 1 qui contribuent à la formation des étudiants du master (l'UFR de Philosophie et l'UFR de Science Politique) ; 3. les correspondants étrangers du master, responsables de l'accueil des étudiants au cours de leur semestre de mobilité internationale (*cf. liste supra*); 4. des chercheurs étrangers spécialistes du domaine (parmi lesquels pourront figurer d'anciens *visiting professors*, qui ont l'avantage de connaître de l'intérieur le fonctionnement du master).

Ce Conseil sera régulièrement consulté (*i.e.* au moins une fois par an, éventuellement par visioconférence) par le Conseil pédagogique du master, qui continuera de se réunir trois fois par an comme c'est le cas actuellement.

3. La poursuite de l'effort mené en direction de la formation continue

Cette deuxième série de mesures concerne :

- La désignation, au sein du Conseil pédagogique du master, d'un responsable des contacts avec les associations de professeurs du secondaire (en sciences économiques et sociales (SES), en économie et gestion (EG) et en philosophie) : Jérôme Gautié, co-rapporteur de la commission Guesnerie sur l'enseignement des SES au lycée, a accepté d'assumer ces contacts dès la rentrée prochaine.
- La désignation, au sein du Conseil du master, d'un responsable des contacts avec les organismes de formation continue: avec le Centre d'éducation permanente de Paris 1; avec les responsables des services de formation permanente des autres établissements du PRES hESam ; enfin, dans la mesure où ce master est le seul à dispenser une telle formation en France, avec les responsables des services de formation permanente de l'ensemble des autres universités parisiennes.

On notera toutefois que le master accueille chaque année en formation continue plusieurs enseignants du secondaires (pour l'année universitaire 2012-2013 : une agrégée SES en poste près de Paris et un certifié EG en poste à Toulouse, qui effectuent tous les deux leur cursus en deux ans, ainsi que trois élèves de l'ENS Cachan agrégés en juillet dernier).

4. Un effort à poursuivre pour accroître les effectifs du master

On remarquera que le master accueille cette année 23 étudiants (dont 6 étudiants étrangers, venus de Colombie, de Suisse, de Grèce, du Gabon, du Maroc et d'Algérie), ce qui constitue un réel progrès par

rapport aux années précédentes. Il reste néanmoins vrai que les effectifs de ce master ont toujours suivi des courbes « en dents de scie », qu'il conviendrait de réussir à lisser.

5. Une liste de connaissances, attendues et acquises, plus explicite

Parallèlement, le site web du master devra expliciter avec plus de clarté (en français et en anglais) la liste des compétences acquises au terme de l'année de master 2 EPE, ainsi que la liste des connaissances attendues à l'entrée du master.

6. Un suivi régulier de l'avenir professionnel des étudiants

Les conseils de l'AERES rejoignent ici une initiative prise cette année par le Conseil pédagogique du master, qui a constitué un annuaire des anciens étudiants de la formation (dans un premier temps, depuis 1998) et, aidé par un stagiaire du Magistère de Paris 1, lancé une enquête sur l'évolution de leur carrière professionnelle depuis leur diplôme. Ces données sont actuellement récoltées et traitées statistiquement et devraient être disponibles à la rentrée universitaire de septembre 2013. Ces efforts se joindront à ceux entrepris au niveau de la mention THEME dans son ensemble.

Spécialité : Etudes et recherches économiques et sociales (ERES)

Du point de vue pédagogique, la spécialité ERES est renommée *Chargé d'études économiques et sociales* (CEES) afin de marquer plus explicitement le rattachement à l'actuel Master pro CEES qui a fait ses preuves, notamment du point de vue de l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Pour une meilleure lisibilité, sa maquette est simplifiée. Elle est centrée sur un tronc commun comprenant, pour l'essentiel, les cours de méthodologie et d'analyse économique et sociologique (356 heures) de l'actuel master bi-disciplinaire CEES dont l'appui « sur des enseignements bi-disciplinaires » et l'équilibre entre les « approches économiques et sociologiques, d'une part, quantitatives et qualitatives, d'autre part » ont été considérés comme des points forts dans les rapports de l'AERES. Ce tronc commun se caractérise ainsi par le traitement bi-disciplinaire systématique de toutes les thématiques (travail et emploi ; santé ; ville environnement et logement ; conditions de vie et insertion). Deux modules au choix sont en outre proposés : un module *parcours professionnel*, reposant sur les ateliers « études sociales », les conférences professionnelles et le mémoire de stage de l'actuel master CEES, et un module *parcours recherche* visant à former à la recherche, par des séminaires, des enseignements spécifiques et la rédaction d'un mémoire, et se déclinant en deux options (*sociologie* ou *économie du travail, de l'emploi et de la protection sociale*). Ce module recherche répond à une demande des étudiants de l'actuel Master CEES qui souhaitent approfondir leur formation pour devenir chargé de recherche plutôt que chargé d'études. Cette évolution, qui consiste essentiellement à ajouter deux options recherche au master existant, permettrait de répondre à cette demande.

Le positionnement de la spécialité est justifié tant dans la mention « Travail et Etudes Sociales » (TES – UFR du même nom) que dans la mention Théorie Histoire et Méthode de l'Economie (THEME - UFR d'économie). La spécialité n'est pas redondante avec les autres spécialités de ces deux mentions, mais au contraire s'inscrit dans une forte complémentarité. Côté TES, cette spécialité constitue un débouché naturel d'un cursus pluri-disciplinaire du M1, dans lequel l'économie et la sociologie ont une part très importante, et où les thématiques du travail, de l'emploi et des politiques sociales sont

centrales. Elle est en même temps très complémentaire des autres spécialités de cette mention. D'une part elle est la seule spécialité de la mention à offrir un parcours recherche. D'autre part, dans sa dimension professionnelle, elle ne prépare pas aux mêmes métiers ni aux mêmes activités que les autres spécialités professionnelles sur des thématiques proches de certaines couvertes ici - comme par exemple *Anticipation*, *Gestion de l'Emploi et des Compétences* (AGEC), *Cadres des Organismes du Secteur Social* (COSS), et *Protection Sociale Complémentaire* (PSC). Ces dernières forment des futurs *cadres opérationnels* dans les services de ressources humaines des grandes entreprises, dans les organismes des domaines de l'emploi et de la protection sociale. La spécialité *CEES* forme quant à elle, comme son appellation l'indique clairement, *des chargés d'études*. Du côté de la mention *THEME*, la spécialité *CEES* s'inscrit dans la continuité du double cursus économie et sociologie. C'est, par ailleurs, la seule spécialité de la mention à articuler les deux disciplines et à mettre l'accent sur la production et l'analyse de données.

Du point de vue de l'ouverture à l'international, des professionnels de structures internationales interviennent actuellement dans les différents modules de *CEES* (c'est d'ailleurs l'un des débouchés professionnels des étudiants et certains rapports de stage sont rédigés en anglais). L'ouverture d'un « parcours recherche » permettra de développer encore les partenariats grâce aux laboratoires auxquels est adossée la spécialité *CEES* (Université du Michigan, Université de Bologne, Université Complutense de Madrid,...). Un certain nombre de cours seront donnés en anglais, pour faciliter aussi l'accueil d'étudiants étrangers.

Le module professionnel de la spécialité sera ouvert à la *formation continue*. Concernant l'apprentissage, nous envisageons, à terme, de permettre aux étudiants du module professionnel de réaliser la formation *en alternance*.

Du point de vue de l'insertion professionnelle des étudiants, la formation est en parfaite adéquation avec les attentes des professionnels des secteurs concernés, puisque la très grande majorité des étudiants trouvent très vite du travail comme chargé d'étude économique ou sociale. Sur la première promotion – 2011-2012 – qui comptait dix étudiants, nous avons des informations sur huit d'entre eux :

- trois sont aujourd'hui chargés d'études, dont un en CDI, respectivement à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, au rectorat de Paris et au Giscop 93 ;
- un est chargé de mission, en CDI, à la MIRE (Mission Innovation Recherche Expérimentation) de l'association AIDES ;
- deux sont ingénieurs d'études, respectivement à l'Institut National de Recherches Agronomiques et au laboratoire du Cermes 3 de l'INSERM (Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale, société) ;
- un est chargé d'insertion socioprofessionnelle au Secours Populaire, après avoir été chargé d'études à UNICEF ;
- un vient de terminer un CDD comme chargé de mission au Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique.

L'un de ces étudiants poursuit, en outre, des études de doctorat.

Le suivi des anciens étudiants du master 2 *CEES* est réalisé notamment grâce à la création, sur le réseau LinkedIn, du groupe « Master 2 *CEES* ». L'animation de ce groupe avec les anciens étudiants permet de créer un réseau qui facilite leur mobilité professionnelle et l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés. D'autres événements viennent renforcer le réseau du master : soutenances de mémoires de stage publiques, rencontres avec les professionnels et les anciens diplômés à la remise

des diplômés, inscription des étudiants aux rencontres professionnelles, renforcement de l'équipe pédagogique avec l'élargissement de la spécialité et des contacts (DARES, Pôle Emploi, Banque de France, etc.).

Spécialité : Communication et information économiques (CIE)

Les recommandations de l'AERES concernant le Master 2 Professionnel Communication et Information Économiques (CIE) insistent sur le développement de la formation continue ainsi que des relations internationales. Ces deux recommandations correspondent déjà aux préoccupations de l'équipe pédagogique du master.

Elles s'appuient cependant sur une « présentation » de la spécialité qui requiert quelques précisions supplémentaires. Si l'objectif de la spécialité est bien de former des professionnels de la communication et de l'information économiques, les étudiants concernés appartiennent à une cible spécifique : celle d'économistes ayant déjà étudié en Master 1 la macroéconomie, la microéconomie, les politiques économiques, l'histoire de la pensée économique, l'histoire économique, l'histoire des relations économiques internationales et de la monnaie, l'économie du travail, les techniques quantitatives et l'analyse des données. Il s'agit de donner à ces étudiants qui sont déjà des économistes une formation plus professionnalisée correspondant aux attentes des métiers de l'information et de la communication internationales. Son objectif est de *former des économistes aux métiers de la communication et du journalisme économique et financier internationaux* en plaçant la communication, la capacité d'adaptation et la compréhension des enjeux économiques et financiers internationaux au cœur des enseignements.

Le Master a développé un important réseau de professionnels qui interviennent dans les matières concernant les techniques du journalisme, les communications, interne et externe, des organisations et le système financier international. Leurs interventions se définissent tous les ans en coopération avec les enseignants universitaires et se réalisent sous la forme de cours et de conférences.

La demande de développement de l'internationalisation trouve déjà sa réponse dans les objectifs à court et moyen terme du M2 CIE en termes de stratégie d'internationalisation. Ces objectifs devraient conduire à des accords de collaboration en matière d'enseignement ainsi qu'à des échanges entre étudiants avec Duke University (États-Unis), le TEC, Tecnológico de Monterrey (Mexique), l'Universidad Externado de Colombia, l'Universidad Nacional de Educación a Distancia – UNED (Espagne) et l'Universidad de Deusto (Espagne).

Spécialité : Protection sociale complémentaire (PSC)

Le rapport de l'AERES fait apparaître les points faibles suivants : 1) Baisse des effectifs. 2) Clarté insuffisante de l'adéquation entre les objectifs et les compétences acquises. 3) Offre de formation insuffisamment lisible en raison de l'appartenance de la spécialité à la mention THEME (et non à la seule mention TES). Ces observations font apparaître la nécessité de préciser les caractéristiques de la spécialité PSC en ce qui concerne la demande de transversalité à laquelle elle répond, et son attractivité.

La logique de la spécialité PSC est de répondre à une *demande de transversalité* qui émane des organismes du secteur, par une formation de master permettant d'acquérir une vision d'ensemble des enjeux de la protection sociale complémentaire, ainsi que les bases conceptuelles de différentes disciplines mobilisées pour l'analyse du cadre institutionnel (économie, gestion et droit).

- Le projet pédagogique de PSC se distingue nettement de celui du master DPSE, mentionné comme concurrent par le rapport de l'AERES, qui forme, lui, des juristes spécialisés et dont l'objet central est l'étude des règles de droit.
- L'architecture retenue qui articule une première année de formation "ouverte" en économie, droit ou gestion, avec une deuxième année de formation pluri-disciplinaire à part entière, focalisée sur le secteur de la protection sociale complémentaire, nous semble actuellement le moyen le plus simple et le plus économique de répondre à cette demande.
- Les deux mentions de master "Théorie, histoire et méthodes de l'économie" et "Travail et études sociales" présentent des caractéristiques d'ouverture et de réflexivité disciplinaires favorables au projet de formation PSC.
- En termes de lisibilité, cette architecture est plus complexe, pour les évaluateurs, qu'une architecture en tuyaux d'orgue. Cependant, pour les étudiants de licence en formation initiale, la solution envisagée est de penser explicitement deux diplômes différents dont la deuxième année de formation est entièrement mutualisée : un master mention "THEME" spécialité "protection sociale complémentaire", destiné aux étudiants d'économie, et un master mention "TES" spécialité "protection sociale complémentaire", destiné aux étudiants d'AES.
- Les directions des UFR d'économie (UFR 2), d'administration économique et sociale (UFR 12) et du Centre d'Education Permanente de Paris 1 ont conscience des complications induites pour le quotidien de la gestion administrative de la spécialité qui s'inscrit dans trois diplômes différents. En termes de gestion administrative, des accords internes entre les différentes UFR concernées permettent de simplifier le suivi administratif des étudiants et stagiaires.

Concernant l'attractivité de la spécialité, on relèvera que les effectifs sont certes faibles, mais ils ne sont pas en baisse. Cependant, les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur le financement de la formation des élus mutualistes, malgré le renforcement des exigences de formation, pose question, non pas en termes d'attractivité, mais d'accès à la formation pour ce public. La maquette proposée tente d'anticiper la baisse probable des inscriptions d'élus en formation continue, essentiellement par deux éléments.

- *Ancrer plus nettement le diplôme en formation initiale et faire découvrir le secteur aux étudiants.* La mise en place d'une association des anciens et l'organisation d'événements réguliers dans les locaux de l'université a pour objectif de sensibiliser les étudiants en formation initiale aux nombreuses possibilités d'insertion professionnelle dans un secteur amené à se développer (recul de la protection sociale publique, renforcement de la protection sociale d'entreprise etc.) et ouvert aux jeunes cadres.
- *S'ouvrir plus largement sur les sociétés d'assurances et institutions de prévoyance.* L'intrication croissante des trois grands types d'assureur complémentaire (mutuelles, institutions de prévoyance et sociétés d'assurance), a conduit à élargir le champ couvert par les enseignements, initialement très focalisés sur les seuls assureurs et producteurs de soins mutualistes. Ceci permet d'améliorer la pertinence de la formation, mais aussi d'élargir le vivier de recrutement, en formation continue et en formation initiale.